



Assemblée générale extraordinaire du SÉRIUM

Jeudi le 6 octobre 2016, 11 h 45

2016-10-06-AG-PV

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procédures initiales
3. Élections annuelles
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Vice-présidence & coordination de la Coop
 - 3.3 Trésorerie
 - 3.4 Coordination aux affaires internes
 - 3.5 Coordination aux affaires externes
 - 3.6 Coordination aux affaires académiques
 - 3.7 Coordination à la vie étudiante festive
 - 3.8 Coordination à la vie étudiante socioculturelle et sportive
 - 3.9 Comité bal
 - 3.10 Comité carnaval
4. Varia
5. Levée

1. Ouverture

Le quorum est constaté.

L'ouverture est proposée à 11 h 49 par Antoine Despaquis, appuyée par Émilie Morin.

2. Procédures initiales

Proposition 1

Que la secrétaire de la séance soit Andréanne Gélinas et que le président de la séance soit Nicolas Daignault.

Proposée par Antoine Despaquis.

Appuyée par David Lebeau.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour ne peut être modifié lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Proposition 2

Que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé par Catherine Paquet.

Proposée par Nicolas Daignault.

Appuyée par Marie-Pierre Charpentier-Garant.

Adoptée à l'unanimité.

Proposition 3

Que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé par Andréanne Gélinas.

Proposée par Nicolas Daignault.

Appuyée par Marie-Pierre Charpentier-Garant.

Adoptée à l'unanimité.

3. Élections annuelles

Amendement 1

Que les discours de nouveaux candidats durent 1 minute 30 et que celui d'une personne déjà en poste soit de 30 secondes.

Proposée par Anne-Laurence Bernatchez.

Appuyée par Jérôme Daoust.

Sous-amendement

Que 2 minutes supplémentaires soient ajoutées pour une période de question.

Proposée par Antoine Despaquis Losa.

Appuyée par Éloi Hébert-Paquette.

Aucun vote demandé pour le sous-amendement.

Le sous-amendement est imbriqué à l'amendement 1.

Adoptée à l'unanimité.

3.1 Présidence

Candidats :

Alexandra Naddéo propose sa candidature.

Appuyée par Marie-Pierre Charpentier-Garant.

Vincent Dagenais : Je propose la candidature de David Lebeau.

David Lebeau décline l'offre.

Samuel Bérubé : Je propose la candidature de Marc-Alexis Lavallée.

Marc-Alexis Lavallée décline l'offre.

Alexandra Naddéo est élue à la présidence par proclamation.

3.2 Vice-présidence et coordination de la Coop

Candidats :

Marie-Pierre Charpentier-Garant propose sa candidature.

Appuyée par Anne-Laurence Bernatchez.

Marie-Ève Marquis : Je propose la candidature d'Andréanne Gélinas.

Andréanne Gélinas décline l'offre.

Antoine Despaquis Losa : Je propose la candidature de Marc-Alexis Lavallée.

Marc-Alexis Lavallée décline l'offre.

Antoine Despaquis Losa : Je propose la candidature de David Lebeau

David Lebeau décline l'offre.

Marie-Pierre Charpentier-Garant est élue à la vice-présidence et à la coordination de la coop par proclamation.

3.3 Trésorerie

Candidats :

Marilou Bélanger propose sa candidature.

Appuyée par Marie-Ève Marquis.

Vincent Dagenais : Je propose la candidature de Marc-Alexis Lavallée.

Marc-Alexis Lavallée décline l'offre.

Marilou Bélanger est élue à la trésorerie par proclamation.

3.4 Coordination aux affaires internes

Candidats :

Arianne Daoust-Hébert propose sa candidature.

Appuyée par Alexandra Naddéo

Jérôme Daoust : Je propose la candidature d'Alicia Goïta.

Alicia Goïta accepte l'offre.

Arianne prononce son discours en premier, suivi d'Alicia.

Proposition 4

Que les scrutateurs des votes soient Andréanne Gélinas, Nicolas Daignault et Émilie Morin.

Proposée par Antoine Despaquis Losa.

Appuyée par Jérôme Daoust.

Adoptée à l'unanimité.

Votes :

Arianne Daoust-Hébert : 31

Alicia Goïta : 14

Arianne Daoust-Hébert est élu au poste de coordination aux affaires internes à majorité.

3.5 Coordination aux affaires externes

Candidats :

Myke Daignault : Je propose la candidature de Chloé Grand'Maison.
Chloé Grand'Maison décline l'offre.

Antoine Despaquis Losa : Je propose la candidature de David Lebeau.
David Lebeau décline l'offre.

Le poste demeure vacant par manque de candidatures.

3.6 Coordination aux affaires académiques

Candidats :

Marie-Pierre Charpentier : Je propose la candidature de David Lebeau.
David Lebeau accepte l'offre.

David Lebeau est élu au poste de coordination aux affaires académiques par proclamation.

3.7 Coordination à la vie étudiante festive

Candidats :

Myke Daignault propose sa candidature.
Appuyée par Jérôme Daoust.

Vincent Dagenais : Je propose la candidature d'Alicia Goïta.
Alicia Goïta décline l'offre.

Myke Daignault est élu au poste de la coordination à la vie festive par proclamation.

3.8 Coordination à la vie étudiante socioculturelle et sportive

Candidats :

Myke Daignault : Je propose la candidature de Philippe Thibodeau.
Philippe Thibodeau décline l'offre.

Émilie Morin : Je propose la candidature de Marc-Alexis Lavallée.
Marc-Alexis Lavallée décline l'offre.

Antoine Despaquis Losa : Je propose la candidature de Maxime Castonguay.
Maxime Castonguay accepte l'offre.

Vincent Dagenais propose sa candidature.
Appuyée par Jérémie Lalanne.

Antoine Despaquis Losa : Je propose la candidature de Jérémie Lalanne.

Jérémie Lalanne décline l'offre.

Samuel Bérubé : Je propose la candidature de Karim Mouna.

Karim Mouna décline l'offre.

Maxime Castonguay retire sa candidature.

Vincent Dagenais est élu au poste de la coordination à la vie étudiante socioculturelle et sportive par proclamation.

3.9 Comité bal

Candidats :

Florence Maltais : Je propose la candidature de Sandra Ratel.

La candidature est appuyée par Isabelle Martin.

Sandra Ratel est élue de facto au poste de la coordination du comité bal.

3.10 Comité carnaval

Candidats :

Marie-Ève Marquis : Je propose la candidature d'Alicia Goïta.

Alicia Goïta accepte l'offre.

Marc-Alexis Lavallée propose sa candidature.

Appuyée par Vincent Dagenais.

Alicia Goïta retire sa candidature.

Marc-Alexis Lavallée est nommé au poste de la coordination du comité carnaval par proclamation.

Le point 3.5 est rouvert à la demande générale.

3.5 Coordination aux affaires externes

Candidats :

Éloi Hébert Paquette propose sa candidature.

Appuyée par Jérôme Daoust.

David Lebeau : Je propose la candidature de Charles Hébert.

Charles Hébert accepte l'offre.

Éloi prononce son discours en premier, suivi de Charles.

Votes :

Éloi Hébert-Paquette : 25

Charles Hébert : 24

4. Varia

Aucun point n'a été abordé.

5. Levée

L'assemblée générale est levée à 12 h 50 due à une perte du quorum.